



Demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public Fluvial aire de carénage de Rohan

Votre dossier est à envoyer, en un exemplaire par courrier postal ou par courriel,
15 jours au moins avant la date d'occupation

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités Direction des canaux de Bretagne Service valorisation touristique et développement durable 283 avenue du Général Patton CS 21101 - 35711 Rennes Cedex Contact : canauxdebretagne@bretagne.bzh Corinne BERTRAND ☎ : 02 22 51 60 97	<u>Cadre réservé à la Direction des canaux de Bretagne</u> Demande reçue le : Référence du dossier : 2024- SEVAD - ROHAN - N° tiers :
--	--

DEMANDEUR	CARACTERISTIQUES DU BATEAU
Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ _____ _____ N° de téléphone fixe : _____ N° de téléphone portable : _____ Courriel : _____	Nom du bateau (devise) : _____ _____ Immatriculation du navire : _____ Longueur : _____ Largeur : _____ Tirant d'eau : _____ Tirant d'air : _____ Type de bateau (merci d'entourer la réponse) : tjalk, péniche bretonne, autre péniche, voilier quillard, voilier dériveur, vedette à fond plat, autre vedette, toue, autre Poids : _____

MODALITES DES TRAVAUX

Durée des travaux :

48 h (forfait de 100 €)

1 semaine (forfait de 200 €)

Période souhaitée : _____

Merci de cocher la case ci-dessous correspondant à votre besoin de travaux :

- Diagnostic
- Lavage par nettoyeur haute pression
- Sablage par entreprise agréée : NOM de l'entreprise : _____
(Fournir le justificatif)
- Peinture
- Soudure
- Autre (préciser l'objet de l'opération, décrire l'objectif, la justification des travaux et le mode opératoire) :

PIECES A FOURNIR

(les documents doivent être lisibles et compréhensibles. Tout dossier incomplet ne pourra être traité)

- Un justificatif d'identité du propriétaire (carte d'identité, passeport ou permis de conduire)
- Une photographie en couleur du bateau datant de moins d'un an
- Une copie du certificat d'assurance du bateau, de moins d'un an mentionnant les dates de validités du contrat, avec a minima la responsabilité civile du propriétaire du bateau et de la personne chargée de la surveillance, les frais de retirement du bateau (renflouement et enlèvement de l'épave en cas de naufrage)
- le nom des personnes et entreprises intervenant sur le site
- le planning détaillé du phasage des travaux

ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE DU BATEAU

- Je demande l'obtention d'une autorisation d'occupation temporaire pour l'aire de carénage de Rohan pour la réalisation de travaux
- Je m'engage, en cas de réponse favorable de la part du gestionnaire du domaine public fluvial à :
- respecter le règlement d'occupation du port
 - à confirmer les travaux au gestionnaire du port 15 jours au moins avant le démarrage des travaux, par courriel : bnb.canaux@bretagne.bzh
- Je m'engage à n'entreprendre aucuns travaux avant l'autorisation explicite de la Région Bretagne**
- Je m'engage à acquitter la redevance correspondante à l'utilisation de l'aire de carénage
(conditions et tarifs disponibles sur : <https://canaux.bretagne.bzh/>)
- Je certifie l'exactitude des informations renseignées dans ce formulaire.**

Les 5 cases doivent être cochées pour que la demande soit instruite

Date et signature du propriétaire, précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

A _____ , le _____

SIGNATURE

Les informations demandées sont destinées à la Région Bretagne, responsable du traitement, aux fins de suivi et gestion des occupations temporaires du domaine fluvial.

Sous réserve de respecter les conditions posées par la réglementation, vous pouvez exercer vos droits en nous écrivant à : informatique-libertes@bretagne.bzh ou à l'adresse postale : 283, avenue du Général Patton - CS 21 101, 35 711 Rennes Cedex.